



Déclaration SNUIPP FSU – CTSD du 05.09.2017

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite...Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité et une politique libérale qui mettent à mal les solidarités, s'attaquent brutalement aux droits sociaux: nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique. Cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail une remise en cause des droits sociaux des salariés. La FSU s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité. Elle appelle à participer aux mobilisations engagées le 12 septembre prochain.

Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois (dont 70 000 dans la seule FPT), rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État et du dialogue social - baisse des dotations aux collectivités locales.

Quant à l'éducation le ministre préconise une rentrée en musique ! La FSU est bien entendu favorable à soigner l'accueil réservé aux élèves lors de ce moment. Elle considère que l'enseignement de la musique et plus largement de la culture et des arts doit occuper une place essentielle dans les apprentissages. Mais nous percevons le coup de trompette médiatique du ministre comme un couac qui signe une sérieuse méconnaissance du fonctionnement des écoles et de l'état d'esprit de la profession en cette rentrée.

Car il est clair, en cette rentrée, que les milliers de personnels en CUI et CAE qui se retrouvent au chômage n'ont pas le cœur à chanter, ni même les directeurs et directrices qui vont se retrouver sans aide à la rentrée. La réduction drastique de ces contrats va désorganiser les écoles et encore alourdir leur tâche. Avec 50 000 contrats prévus au lieu des 73 157, pas sûr non plus que l'ensemble des besoins pour assurer l'accompagnement des élèves puisse être couverts. Cela entraînera des refus de scolarisation mais plus largement encore des conditions de scolarisation incapables de permettre les progrès d'apprentissage des élèves handicapés. C'est l'ensemble de l'action éducative concernant les élèves handicapés qui va subir les effets de ces réductions, pas seulement par la diminution des moyens destinés à l'accompagnement de la scolarité (AESH et AVS) mais parce que cette mesure va contraindre les municipalités à réduire l'encadrement des activités péri-éducatives, des cantines scolaires et que cette réduction au-delà de ses conséquences sur la vie quotidienne des écoles viendra renforcer la difficulté de scolarisation des élèves handicapés.

Une rentrée en musique qui risque aussi de faire flop auprès d'une profession lasse d'être pilotée aux résultats et à laquelle on demande, dans la précipitation, d'évaluer les CP dès

septembre alors que son institution est elle-même incapable d'évaluer les dispositifs qu'elle met en place comme les « plus de Maîtres que de classes ».

Pas envie de chanter non plus ou alors très faux, quand nous entendons notre Ministre déclarer vouloir appuyer « une pédagogie explicite, de type syllabique et non pas la méthode globale » Faut-il rappeler que la méthode globale n'est pas employée ? Que les enseignants pratiquent majoritairement la méthode syllabique couplée à la compréhension de textes.

Difficile également de vocaliser alors que nous allons devoir appliquer dans la précipitation des décisions inopinées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire.

Sur les rythmes, le SNUipp-FSU a été très critique sur la réforme de 2013 qui, partant le plus souvent des contraintes des collectivités territoriales et oubliant parents et enseignants, n'a pas atteint son objectif d'améliorer les apprentissages des élèves. Une réelle prise en compte des rythmes de l'enfant, la nécessité d'un service public d'activités péri-éducatives de qualité et équitable sur tout le territoire sont pourtant des sujets importants pour la réussite de tous nos élèves. C'est pourquoi le SNUipp a constamment porté la nécessité d'une remise à plat du décret « Peillon » parce qu'il imposait de manière uniforme la semaine de 4,5 jours à toutes les écoles et parce qu'il donnait trop de poids aux collectivités locales. Le SNUipp-FSU n'est pas dupe d'un décret rendu urgent par le calendrier électoral. Cette précipitation a imposé aux écoles, aux familles et aux collectivités locales des modifications importantes de la semaine scolaire pour cette rentrée. Ce décret orchestre également un désengagement de l'État dans le domaine du périscolaire sans se préoccuper de la situation de l'emploi de milliers de personnels territoriaux. Pour le SNUipp-FSU, l'organisation d'une semaine scolaire, sur quatre jours ou quatre jours et demi, doit être cohérente à l'échelle d'un territoire et réfléchie pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves, et de travail pour les personnels. Elle doit être définie en prenant en compte l'avis des enseignants et des conseils d'école, sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale. Le temps de l'école ne se résume pas à l'organisation de la semaine scolaire. Le calendrier scolaire doit être revu (dans notre académie à peine un mois de classe après les vacances de Noël et deux mois et demi après celles de pâques !) et permettre une régularité du temps scolaire sur la semaine et sur l'année de façon cohérente sur tout le territoire.

Chanter à la rentrée ? Fort aise,.... mais les enseignants risquent avant de s'échauffer la voix pour faire entendre que la réussite scolaire n'est pas qu'une affaire d'organisation de la semaine de classe, loin s'en faut. Ils réclament en tout premier lieu une baisse des effectifs, particulièrement élevés dans notre pays. Ils demandent la reconnaissance de tout leur temps de travail. Ils revendiquent la possibilité de pouvoir véritablement travailler en équipe. Ils affirment la nécessité d'être formés et d'obtenir des moyens pour réussir l'inclusion de tous leurs élèves. Enfin, parce que les personnels AESH et CUI exercent des missions indispensables au bon fonctionnement des écoles, nous réclamons la création d'emplois statutaires, stables et pérennes de la Fonction Publique, à temps complet pour tous ces personnels.

Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation.